

Le Châble, le 10 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Vaudan Stéphane pour la transformation d'une grange en résidence principale avec démontage, remontage et installation de panneaux solaires sur la parcelle n° 18009, folio n° 94, zone village V1, à Villette, coord. 2582495/1103500.

Mme et M. RoCHAT Chantal et Olivier par le bureau d'architecture Roserens Willy pour l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n° 1254, folio n° 4, zone village V2, lieu-dit Perin, à Verbier, coord. 2582953/1105201.

Mme Demeunynck Sylvie par le bureau d'architecture Arp Architectes SA pour la création d'un velux sur la parcelle n° 13692, folio n° 101, zone village V2, à Bruson, coord. 2583067/1101769.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.